

10 novembre 2011

■ France/Allemagne : les Chambres de métiers et de l'artisanat françaises et allemandes décident de partager des axes communs pour renforcer la formation et l'accès des jeunes à l'emploi

A la suite du récent G20 qui a reconnu l'importance et l'efficacité des formations en alternance, Alain Griset, président de l'APCMA, Jean Lardin, président de l'UPA et Otto Kentzler, président de la Confédération allemande de l'artisanat (ZDH) sont réunis aujourd'hui à Berlin. Cette rencontre s'inscrit dans la dynamique entretenue des relations privilégiées entre l'artisanat français et allemand. Heinz Koller, du ministère fédéral de l'emploi et des affaires sociales doit y évoquer les priorités du gouvernement allemand en matière de formation et d'emploi des jeunes.

Allemands et Français demandent à ce que l'artisanat soit associé à la « Taskforce » dédiée à l'emploi des jeunes afin de remettre d'ici avril 2012 des propositions concrètes à la présidence du G20. Une communication de José Manuel Barroso, président de la Commission européenne, est attendue sur ce sujet d'ici la fin de l'année.

Lors de cette rencontre, l'artisanat franco-allemand a préparé sa contribution aux travaux réalisés en ce moment par les deux gouvernements en réponse à la crise, en vue d'une plus grande convergence institutionnelle, économique, fiscale et sociale. Elle s'inscrit dans la lignée du soutien de l'APCMA aux perspectives d'harmonisation de l'impôt sur les sociétés.

En marge, ont été abordées les démarches communes APCMA/UPA/ZDH pour une prise en compte juste et adaptée de l'artisanat dans les programmes communautaires pour la période 2014-2020 et sur des dossiers d'actualité majeure telle que Bâle III.

La contribution des entreprises artisanales françaises et allemandes est décisive en matière de formation professionnelle, de dynamisme économique et d'emploi. Elles totalisent huit cents milliards d'euros de chiffre d'affaires et huit millions d'actifs et sont des acteurs essentiels des plans de relance de l'économie française et allemande.

De nombreuses chambres de métiers françaises et allemandes sont jumelées depuis plus de cinquante ans. Ces jumelages ont permis à des milliers d'apprentis, de formateurs, de maîtres d'apprentissage, d'approcher d'autres réalités de leur métier. Autrefois réservée aux étudiants, la mobilité doit désormais faire partie intégrante de la formation professionnelle et en particulier de la formation des apprentis.

Contact presse

Elisabeth de Dieuleveult : 01 44 43 10 96 et 06 61 25 98 00 - dieuleveult@apcma.fr

Assemblée permanente des chambres de métiers et de l'Artisanat (APCMA)

12 avenue Marceau - 75008 Paris

www.artisanat.fr